



LA RETRAITE DE L'ENCADREMENT EN DANGER !

Depuis sa création en 1947, le vote des salariés a porté la CFE-CGC à la Présidence de l'AGIRC

Le renouvellement de cette Présidence est programmé le 31 Janvier 2012

L'accord AGIRC ARRCO du 18 Mars 2011 que la CFE-CGC n'a pas signé :

**Pénalise les techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres !
Dégrade le pouvoir d'achat et spolie les familles nombreuses !**



La CFE-CGC a porté au contentieux les signataires de cet accord (salariés et employeurs)
L'Union des Familles en Europe ainsi que la CGT se sont inscrites dans la même démarche

Les signataires de l'accord utilisent le prétexte du contentieux pour écarter la CFE-CGC de la Présidence de l'AGIRC en faisant fi du vote des salariés, afin d'être aux premières loges pour démonter de l'intérieur le statut de l'encadrement

Sauver l'AGIRC est le centre du combat de la CFE-CGC pour défendre la retraite des techniciens, agents de maîtrises, ingénieurs et cadres

Consciente des pressions multiples et des enjeux, le CFE-CGC fait le choix de se présenter à la Présidence de l'AGIRC pour, envers et contre tous, défendre en priorité l'intérêt des salariés

**LA CFE-CGC NE CAUTIONNE PAS CET AXE ANTI-ENCADREMENT !
ADHEREZ A LA CFE-CGC QUI VOUS SOUTIENT REELLEMENT !**